



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pau, le 7 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

– COVID-19 – Renforcement des contrôles à l'approche du week-end prolongé du 8 mai

A l'occasion de ce week-end prolongé du 8 mai, le préfet rappelle à l'instar du week-end prolongé de la semaine précédente que la règle est toujours de rester chez soi, car les mesures de confinement liées à l'épidémie de COVID-19 restent en vigueur jusqu'au 11 mai.

Les forces de police et de gendarmerie sont chargées de veiller au strict respect des mesures de restriction des déplacements. Aussi, la présence des forces de sécurité intérieure sera renforcée et des opérations de contrôle seront mises en œuvre au niveau, par exemple, des barrières de péage et tout autre point stratégique du département, de jour comme de nuit.

En zone de gendarmerie nationale, 250 gendarmes répartis entre 25 points de contrôle et 40 patrouilles disposant de véhicules tout terrain, de drones, de moyens aériens et maritimes seront mobilisés chaque jour entre vendredi et dimanche. En zone de police nationale, 360 agents effectueront 160 patrouilles sur les principaux axes routiers, mais également les gares routières et ferroviaires. Près de 240 agents de la police aux frontières seront aussi engagées avec des moyens spécifiques.

Les motifs de déplacements et la possession de l'attestation de déplacement dérogatoire seront strictement contrôlés. Tout contrevenant s'expose ainsi à une peine d'amende de 135 €, **en plus des éventuelles infractions sanctionnées au regard du code de la sécurité routière.**

Il s'agit du 52ème jour de confinement et du dernier week-end avant la levée de la plupart des restrictions. Malgré les contraintes professionnelles et personnelles pesant sur tous, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques remercie l'ensemble des citoyens qui ont respecté jusqu'ici les mesures de confinement. Il appelle au sens des responsabilités de chacun pour maintenir cet effort collectif en vue d'un retour progressif à une vie aussi normale que possible.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél : 06 26 14 12 79

Mèl : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

